

Cholet, le 23 septembre 2015

La Principale

Aux Parents d'élèves

Objet : Elections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Administration

Dossier suivi par:

Le secrétariat de direction
Odile Guingand

3 Square de Liré
49300 CHOLET

Tél: 0241623739

Fax: 0241624589

Ce.0491675e@ac-
nantes.fr

Site internet:
www.joachim-du-bellay.e-lyco.fr

Madame, Monsieur,

Les élections des parents d'élèves au Conseil d'Administration du collège Joachim du Bellay auront lieu le vendredi 9 octobre 2015

Vous trouverez ci-dessous un « mémo » qui vous indique comment participer aux élections.

Vous pouvez aussi contacter le secrétariat de direction au 02 41 62 37 39 pour obtenir toutes les informations dont vous pourriez avoir besoin concernant les élections au Conseil d'Administration.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

La Principale,
Mireille DUSANTER



**Mémo : élections des parents d'élèves au Conseil d'Administration
Collège Joachim Du Bellay 2015/2016**

- ❑ **Calendrier :**
 - Bureau de vote ouvert au collège **le vendredi 09/10/2015 de 12h à 17h00**
 - Vote par correspondance possible, de deux façons :
 - En postant votre vote de telle sorte qu'il arrive au collège avant le vendredi 09/10/15
 - En acheminant votre vote par votre enfant, une urne sera à votre disposition à l'accueil du collège du lundi 5 octobre, 8h15, au vendredi 9 octobre 17h.
- ❑ **Le matériel de vote sera communiqué par votre enfant (carnet de liaison) à partir de mardi 29 septembre 2015. Il comprend :**
 - Le bulletin de vote
 - Une enveloppe de couleur bleue
 - Une enveloppe de couleur blanche.
- ❑ **Qui est électeur ?**
 - Les deux parents sont électeurs
 - Chaque parent vote une fois, quelque soit le nombre d'enfants scolarisés au collège
 - S'il y a remariage, les beaux-pères et belles-mères, n'ayant pas d'autorité parentale sur l'enfant du conjoint, ne sont à ce titre ni électeurs ni éligibles.
- ❑ **Comment voter par correspondance ?**
 - Mettre votre bulletin dans l'enveloppe de couleur bleue sans la cacheter, ni porter aucune inscription dessus
 - Mettre l'enveloppe de couleur bleue dans l'enveloppe blanche, la cacheter, remplir au dos de l'enveloppe blanche votre nom, prénom, classe de l'enfant
 - Ne pas oublier de signer l'enveloppe blanche
 - Remettre l'enveloppe blanche à votre enfant qui la déposera dans l'urne à l'accueil ou l'affranchir pour un acheminement par la poste.